

# Un he soum

Le magazine municipal de Sort en Chalosse - N° 33 - Février 2016



Travaux de rénovation de l'église :  
Une belle mobilisation



Sort en Chalosse

[www.sort-en-chalosse.fr](http://www.sort-en-chalosse.fr)

## LE MOT DE M. LE MAIRE

Une année charnière

P. 3

## RÉCEPTION COUPE DES LANDES

Les demoiselles honorées

P. 4

## VIE SORTOISE

Les travaux de rénovation de l'église

P. 6 et 7

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les informations de nos partenaires

P. 10 et 11

## VIE ÉDUCATIVE

L'actualité du RPI

P. 12 et 13

## ASSOCIATIONS SORTOISES

Une année 2015 riche en événements...

P. 15 à 27

## SERVICES

Tous ce que vous devez savoir...

P. 28



Oun ne soum - N° 33 - Février 2016

40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs :

Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira.

Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité.

Crédit photos : Commission communication, Associations, Communauté des Communes.

Conception et impression :

Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- Février 2016

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse  
450 exemplaires

## Naissances



Chloé LACAPE, 9 janvier 2015  
Victor Etienne Albert ROUGIER AGUEDA ROSA, 17 janvier 2015  
Shayna LOUME LAFOURCADE, 18 janvier 2015  
Silas Ladislas Jean Lyonel RADOSZ, 21 janvier 2015  
Lisa Michelle BENEZY, 25 février 2015  
Eden Dominique Jean ROUSSEAU, 17 mars 2015  
Liz Teresina IRIGOYEN, 23 mai 2015  
Alice Camille BERNES, 28 juin 2015  
Léa GARRIN VOSGIEN, 31 juillet 2015  
Elèna Amélia Carolina DERCOURT VIEIRA, 1<sup>er</sup> septembre 2015  
Kimeya Calista Anagina LIEVEAUX RODRIGUES, 7 septembre 2015  
Yann POUYSEGU, 13 octobre 2015  
Théo Thomas Sacha LAFARGUE, 15 octobre 2015  
Arno Max CAPDEBOSCQ, 27 octobre 2015  
Léana Marie FAYET MASSON, 7 novembre 2015  
Raphaël Patrick Michel DUCLEUX GRIERE, 30 novembre 2015  
Selena QUERCIA, 20 décembre 2015

## Décès

Jean CESTAC, 24 février 2015  
Charles PREUILH, 3 mai 2015  
Marcel FONDA, 2 juin 2015  
André DUCOURS, 23 août 2015  
Roger BARON, 3 septembre 2015  
Gabrielle LAUREDE, 13 octobre 2015  
Roger VANTORRE, 13 novembre 2015  
Claude DUCAZAUX, 23 novembre 2015

## Recensement



Souvenez-vous : voici un an, trois agents recenseurs avaient enquêté dans nos foyers dans le cadre du recensement diligent par l'INSEE. Ces résultats ne seront pas disponibles avant 2018. Pour autant, au travers des différents recensements réalisés au préalable et des données disponibles sur le site de l'INSEE, voici un aperçu descriptif de la population de Sort en Chalosse.

La population a été multipliée par 1,7 en moins de cinquante ans, passant de 541 à 932 habitants entre 1968 et 2015. En 2012, la densité moyenne d'habitants au kilomètre-carré se chiffre à 59,6 : légèrement supérieure à celle des Landes (42,5) elle reste très inférieure à celle de la France métropolitaine (115,8). En 2012, on dénombrait 466 hommes pour 451 femmes, on compte 18,1 % de jeunes de moins de 15 ans et 23,4% de personnes de plus de 60 ans.

Si on s'intéresse à l'état matrimonial des personnes âgées de 15 ans et plus, une large majorité 58,7% vivent en couple, 5,6% sont

veuf/veuves, 6% sont divorcés et 29,7 % sont célibataires.

91% des habitations sont des habitations principales, les 9 % restants étant des résidences saisonnières, secondaires, occasionnelles ou vacantes. Parmi les 343 résidences principales recensées en 2012, 81 ont été construites avant 1946, 144 entre 1946 et 1990, et 118 entre 1991 et 2009. 82,5% de ces résidences principales sont habités par leur propriétaire.

Parmi la population des 15-64 ans, 74,2% sont actifs (68% en activité, et 6,2% au chômage), et 25,8% inactifs (6,6% d'étudiants, 13,3% en retraite-préretraite, 5,9% autres). Le chômage touche essentiellement les 15-24 ans. 15,9% des emplois se situent dans notre commune, 76% dans le département et 8,1% hors département.

Dans la population de plus de 15 ans, 15,7% n'ont pas de diplôme, 10,8% ont un certificat d'études primaires, 4,8 % ont obtenu le BEPC ou brevet des collèges, 19,1% sont bacheliers. 15,5% sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court, et 5,8% d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

[http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codgeo=COM-40308](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-40308)

# Le mot de M. le Maire

Comment débiter cet édit sans évoquer les terribles événements qui ont endeuillé l'année 2015 : en janvier puis en novembre, Paris et sa banlieue ont été ensanglantés. La France s'est rassemblée pour affirmer sa solidarité face aux démons sanguinaires de l'extrémisme radical et pour crier à la liberté. L'horreur s'est abattue sur notre pays dans une terrifiante incompréhension. Les peuples se déchirent, de dangereux communautarismes surgissent dans un monde déstabilisé par une impitoyable mondialisation, théâtre d'une compétition entre puissances économiques en quête d'hégémonie mondiale.

Plus près de nous, des mutations s'opèrent :

- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est versée par L'État aux communes pour assurer leur fonctionnement. Sa baisse exigée depuis 2014 impose aux collectivités un effort financier échelonné sur quatre ans, qui représentera pour notre commune une perte globale de recettes à hauteur de 34 000 €.

- La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), qui définit les nouvelles règles d'urbanisation en cohérence avec un projet de vie sociétal à long terme, proclame également la caducité des Plans d'Occupation des Sols (POS) au 31 décembre 2015, pour les faire évoluer vers un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). L'engagement de la Communauté de communes de Montfort dans une telle procédure a permis de repousser la validité de notre POS au 31 décembre 2019. Il persiste néanmoins une contrainte majeure liée à l'absence d'assainissement collectif sur notre commune qui freine la délivrance de permis de construire. Une réflexion sera menée sur des solutions qui pourraient débloquer cette situation.

- La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) date du 7 août 2015. Elle fait partie d'un vaste dispositif de réforme territoriale mis en place depuis 2010 qui a conduit notamment à la nouvelle délimitation des régions et qui prévoit la réorganisation des territoires communautaires. Madame le Préfet, qui est en charge de définir ce redécoupage, propose de fusionner entre elles les communautés d'Amou, de Montfort en Chalosse et de Mugron, soit 25413 habitants et 50 communes. Cette réforme doit être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La Communauté de communes de Montfort qui devait, comme l'exige la loi, se prononcer sur cette proposition, a émis un avis défavorable.

Un fil rouge a rythmé l'année 2015 : la réhabilitation du complexe moulin-salle polyvalente auquel nous souhaitons apporter du confort et une meilleure accessibilité aux personnes. La commission communale projet d'envergure a été activée à cet effet. Dès le printemps, nous avons lancé un marché de maîtrise d'œuvre qui nous a permis de retenir un architecte. Nous sommes aujourd'hui en phase de validation de l'avant projet.

Le samedi 24 octobre 2015 ont débuté les travaux de rénovation de l'église avec une journée consacrée à l'enlèvement et au stockage de tout le mobilier dont la restauration a été menée durant trois mois. Ces diverses opérations ont été réalisées par des bénévoles qui avaient répondu avec enthousiasme à l'appel que nous avons lancé. Les entreprises sont entrées en action début novembre. L'église rénovée intérieurement a été inaugurée le dimanche 31 janvier. Ce chantier, qui fut une belle réussite collaborative, se terminera prochainement par la réfection extérieure partielle de la façade Est du bâtiment.

Pour la rentrée scolaire 2010, alors que les prévisions d'effectif étaient à la hausse, une cinquième classe avait été ouverte sur le RPI Sort/Carrey. Nous avons néanmoins évalué un risque d'inversion de cette tendance susceptible de remettre en question son maintien. Notre projection s'est malheureusement confirmée pour la rentrée 2015 avec une chute d'effectif de 113 à 101 élèves qui s'est concrétisée par la fermeture d'une classe à Sort en Chalosse.

Le SIETOM de Chalosse a lancé en 2014 une campagne de rationalisation des collectes. Sur notre commune, vingt et un conteneurs ont été ajoutés, portant leur nombre à soixante deux, afin d'équilibrer leur utilisation et de concentrer leur collecte sur un seul jour : le vendredi. Si ce nouveau fonctionnement nous apparaît plutôt positif, il est un point totalement négatif qui concerne le tri des déchets. Il est profondément regrettable de constater régulièrement des dépôts "sauvages" à l'intérieur et aux pieds des conteneurs de quartier, de la même manière les deux points-tris communaux sont très fréquemment encombrés de produits interdits voire polluants qui relèvent d'un dépôt en déchetterie. Ces points tri ne sont pas des décharges publiques, pas plus que les conteneurs de quartier qui jouxtent souvent des habitations. Le respect des consignes de tri est un acte responsable en terme d'économies d'énergie et de protection de l'environnement. Le respect des personnes relève de la correction et du bien vivre ensemble. Les dérives à ces règles sont inacceptables !

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité pour tous" définit les obligations en matière d'accessibilité, notamment pour les bâtiments recevant du public. Pour y répondre, nous avons déposé un dossier de demande d'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). Cet agenda est un engagement à réaliser, sur une période donnée, les travaux nécessaires à la mise aux normes de nos installations et bâtiments communaux. Ils nécessiteront un investissement financier conséquent.

En ce début d'année, je souhaite adresser une pensée particulière aux familles de celles et ceux qui nous ont quittés en 2015, parfois brutalement, ainsi qu'aux personnes malades ou isolées qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs moments de douleur et de solitude.

Dans ce monde perturbé, que cette année soit signe d'apaisement et de raison, d'espoir et de certitude.



M. le Maire,  
Jean-Pierre Lahourcade

# Fête des parents

**Fête des mères ou fête des pères ? Nous avons choisi depuis 2014 de les réunir lors de la "fête des parents" en intercalant la date entre les deux fêtes officielles.**

C'est l'occasion d'inviter tous les parents du village à cette cérémonie au cours de laquelle les bébés nés entre juin 2014 et mai 2015 sont mis à l'honneur. Le vendredi 12 juin, Monsieur le Maire et ses conseillers ont accueilli huit de ces seize enfants : Nathan, Lucas, Charlie, Chloé, Shayna, Silas, Eden et Liz. Leurs parents ont reçu chacun un bouquet de roses ou une bouteille de vin.

À l'issue de la cérémonie, l'équipe municipale a servi un breuvage pétillant agrémenté de quelques toasts. Tous les convives ont apprécié ce moment de bonheur dans une ambiance très chaleureuse.



## Réception Coupe des Landes

**L'exploit de la victoire en Coupe des Landes a été salué comme il se doit par la commune de Sort...**

En cette année 2015, l'Élan Chalossais est de retour avec le trophée de la Coupe des Landes : c'est une première pour chacun des trois clubs de cette union : Hinx-Poyartin-Sort. Après avoir gagné la coupe des Landes à Pomarez le 23 mai 2015 contre le Stade Montois, les filles de l'équipe première ont

été accueillies par le maire de Sort, Jean-Pierre Lahourcade, et l'équipe municipale le vendredi 26 juin en fin d'après-midi au restaurant scolaire. L'allocution pour honorer leur mémorable victoire a été applaudie par leurs trois présidentes et président, leurs deux coachs et les conseillers municipaux. Pour les

remercier de cette inoubliable victoire, la municipalité a offert à chaque joueuse un soin au Hamman Kafané tandis que leurs coachs recevaient une bouteille d'un excellent spiritueux écossais. La réception se clôtura dans une joyeuse ambiance par un apéritif dînatoire fort apprécié.



## Chemins ruraux

La commission a pour objectif de faire revivre ces chemins à travers la pratique pédestre ou VTT. Dans un premier temps, un recensement de tous les chemins a été effectué sur le plan cadastral. Des visites sur site ont permis de les répartir comme suit :

- En état, déjà utilisés comme chemins pédestres ou facilement exploitables
- Inexploités depuis longtemps, envahis par les arbres, les ronces... et difficiles ou impossibles à remettre en état
- Inclus dans des parcelles exploitées

La commission va travailler sur la possibilité d'ouverture des chemins les plus "intéressants" afin que la commune puisse proposer à ses habitants et visiteurs des promenades variées.

## Commission Patrimoine

Cette année 2015, la commission patrimoine s'est penchée sur l'histoire de nos élus en rédigeant la liste de nos maires et des conseillers municipaux. Ce premier travail touche à sa fin et sera finalisé courant 2016, avec votre aide, si vous le souhaitez. Pour rendre notre travail le plus complet possible, nous sommes à la recherche de photos des anciens élus de notre commune. Tout document prêté sera scanné et retourné au plus vite à son propriétaire.

Un de nos prochains projets sera de retracer l'évolution des bâtiments communaux, à savoir :

- L'école
- La mairie
- La place des courses et ses arènes
- L'église et le cimetière
- Le moulin
- Les terrains de basket et la salle polyvalente
- Le pont

Si vous possédez des documents (photos ou autres) ou si vous avez des anecdotes à nous raconter, nous serons ravis de venir vous rencontrer. Sinon, vous pouvez contacter les membres de la commission ou la mairie qui transmettra.

Merci d'avance de nous aider à préserver la mémoire de notre village.

Contacts :

- Vincent Marquet 05 47 55 51 58
- Sabine Labarbe 05 58 89 56 50
- Françoise Mayet 05 58 89 74 66
- Christophe Proust 05 58 55 33 32

## Bâtiments communaux

Durant cette année 2015, certains bâtiments communaux ont fait l'objet de différents travaux d'entretien et de réfection réalisés partiellement en régie :

### PRÉAU DE L'ÉCOLE

- Pose d'étagères dans le local de rangement
- Peinture sur les murs (avant la création de la fresque réalisée par les enfants de l'école)

### ÉCOLE PRIMAIRE

- Raccords de peinture sur les murs et les tableaux des fenêtres
- Porte d'entrée repeinte

### SALLE DES ASSOCIATIONS

- Conduite d'alimentation en eau potable changée
- Regards extérieurs rehaussés

### SALLE DU MOULIN

- Nettoyage de la toiture de la pergola
- Traitement anti-mousse de la toiture

## Sécurité routière

Le bourg de Sort s'est agrandi ! En effet, les panneaux signalant les entrées et sorties de bourg ont été déplacés de 150 m en amont sur la D391 (route de Cambran). Cette modification a pour but de rendre plus visible l'entrée du bourg et sa limitation de vitesse afin de sécuriser la sortie du parking des écoles.

Également sur la route de Cambran, la ligne centrale a été repeinte.

La route de Guichot après sa réfection a été délimitée de chaque côté par une ligne continue pour améliorer la sécurité en termes de vitesse.

Une opération de remplacement de panneaux routiers a été lancée dont bénéficieront les routes de Cazala, Arriou d'Agès, Lehitte, Carrey, Cassiaou, Ourdize, Abeilles. Après leur goudronnage, les routes de Sortbieilh, Lechide, Emparats seront elles aussi équipées de panneaux de signalisation routière.

## Commission cimetière

**Au cours de l'année 2015, la commission s'est lancée dans un vaste programme d'optimisation de notre cimetière qui menace d'arriver à saturation dans les prochaines années.**

### Un projet en trois étapes

Dans un premier temps, nous avons localisé et répertorié toutes les sépultures, en les croisant avec les actes de concession pour mieux les identifier, et ainsi actualiser le plan global du cimetière.

La deuxième phase a débuté pour la Toussaint 2015 avec la pose de petits panneaux sur les tombes dont nous aimerions rencontrer les pro-

priétaires ou les ayants droit pour des compléments d'informations relatifs à leur concession.

Enfin, une troisième phase débutera courant 2016 avec le lancement de procédures de récupération de concessions échues ou en état d'abandon manifeste. Cette dernière phase sera la plus longue, car elle doit suivre une démarche légale très stricte et parfaitement codifiée, et peut s'étaler sur plusieurs années.





#### UN PEU D'HISTOIRE.

L'église de Sort est ancienne. Peu de renseignements précis au sujet de son édification originelle, mais il semblerait que cela remonte au XV<sup>ème</sup> siècle. Elle a subi plusieurs transformations en particulier au XVII<sup>ème</sup> siècle, après les guerres de religion. Lors de la révolution française en 1789, elle a été à demi détruite puis reconstruite. Diverses restaurations successives ont abouti à son aspect actuel, sans style accusé. Elle est cernée par de puissants contreforts. Le clocher tour-carré a été reconstruit au début du XX<sup>ème</sup> siècle après avoir reçu la foudre. À l'intérieur, deux pièces majeures retiennent l'œil du visiteur : le retable avec sa statue de la Vierge en bois doré du XVIII<sup>ème</sup> siècle inscrit depuis 1971 sur la liste des objets mobiliers classés et la table sainte en fer forgé.

## Travaux de rénovation de l'église

Entre 1991 et 2007, la commune de Sort en Chalosse a engagé des investissements successifs au bénéfice de la réhabilitation de l'église pour un coût global de 68 000 € TTC. Ces travaux concernaient l'éclairage, le chauffage, le carrelage, le traitement anti-termites mais également la toiture et la restauration à l'or fin de l'autel de la Vierge.

La nouvelle équipe municipale s'inscrit dans une continuité en engageant des travaux de réfection de l'église. Ces travaux ont débuté le 24 octobre 2015 par l'enlèvement complet du mobilier, entre autres : chaises, bancs, croix, statues. Cette opération nécessaire avant le démarrage du chantier a pu se réaliser efficacement, et en très peu de temps, grâce à la participation d'une quarantaine de bénévoles ayant répondu avec enthousiasme à l'appel que nous avons lancé et que la paroisse avait relayé. Certains se sont retrouvés plus tard pour nettoyer les vitraux et repeindre leurs structures métalliques alors que d'autres rénovaient les statues et le chemin de croix, ou réhabilitaient la façade de l'autel de la Vierge et le sol au pied de l'autel de Saint-Joseph. Une réfection des crépis a été réalisée à la chaux teintée sur les trois murs intérieurs de l'en-

trée et des premiers bas-côtés ainsi que sur les piliers et les soubassements de la nef jusqu'à hauteur des cimaises.

La restauration du crépi dans l'entrée a permis la mise en valeur d'un bel entourage en pierres de taille blanches au niveau de la porte principale et du porche. Ce travail a été réalisé par nos agents du service technique.

Toutes les cimaises et les plinthes des piliers ont été refaçonnées. D'autres travaux de menuiserie ont été réalisés derrière le maître autel : les murs ont été habillés de boiseries rappelant celles déjà présentes dans le chœur.

Que la lumière soit ! et la lumière fut, avec l'ajout de deux rampes de spots sur les premières arcades devant l'autel.

Les cimaises et plinthes d'un ton plus soutenu mettent en valeur les nouvelles peintures à la chaux des murs et piliers. Avec son plafond éclairci en blanc, l'église s'élance et resplendit, tandis que la lumière naturelle souligne nos vitraux restaurés.

Enfin, le réagencement intérieur du mobilier a été réalisé par le relais paroissial et des bénévoles avec le support de la commission bâtiments.

Cet important chantier d'un montant estimé à

## Commune, artisans, bénévoles : un travail participatif

51 000 € TTC s'est terminé dans la troisième semaine de janvier. Deux subventions ont été attribuées :

- 10509 € par le Département au titre du FEC (Fond d'Équipement des Communes)
- 30% des factures Hors Taxes par l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).

Nous remercions pour leur implication les bénévoles, nos services techniques et les élus qui ont su travailler dans une belle dynamique et en parfaite harmonie avec les entreprises.

**Voici donc l'histoire, contée par Honoré, de cette valse à trois temps: agents, élus, bénévoles. Chacun s'y reconnaîtra.**

Chose dite, chose faite, les travaux de rénovation de l'église s'annonçant, nous avons invité toutes les forces vives de notre village à venir proposer, qui ses compétences artistiques, qui sa dextérité manuelle.

L'enlèvement du mobilier et le décrochage des statues fut géré par la municipalité et le relais paroissial, le tout stocké dans les granges d'Isidore et Éloi. On ressortit le chemin de croix des oubliettes, magnifique ensemble de quatorze stations, afin de lui redonner sa place dans l'église et c'est là, au cours de l'inventaire, que Blaise se rendit compte qu'une statue avait perdu sa main.

Les équipes se constituèrent et l'on vit Marthe, Marie, Madeleine, Reine, Marguerite, Anne, Augustine, Jeanne, Irma et Emma, perchées sur des échafaudages, briquer vitraux et autres barlotières. À ce jeu-là, c'est l'intrépide Paul qui s'adjugea les vitraux du chœur en s'élevant vers la voûte céleste. Déjà, Blaise sillonnait les vides-greniers en quête d'une jolie poupée pour lui demander sa main.

À l'extérieur, Barbe, Matthieu, Isidore et Aristide se collaient aux peintures des grilles à grand renfort d'anecdotes et de plaisanteries. Moïse nous coula une chape de propreté au pied de l'autel Saint-Joseph.

Maintenant Blaise en était réduit aux pires

expédients pour un avant-bras de poupon de prime enfance.

Le match des bleus contre les jaunes trouvait son épilogue sous l'œil bienveillant de Michel-Ange.

Luc passa un sacré quart d'heure, harnaché comme un cosmonaute pour sabler le porche d'entrée, tandis que Fiacre l'alimentait en oxygène et en sable.

Gomer et Joseph faisaient parler le métier pour exécuter un travail d'orfèvre sur les confessionnaux.

Et puis la main fut ! Tout le talent de Blaise, notre maître sculpteur, put alors s'exprimer en toute maîtrise et ingéniosité avec en prime une bonne dose de ténacité. Il ne restait plus qu'aux petites mains du relais paroissial de se pencher sur le délicat travail de peinture du chemin de croix, des statues et du Christ bien au chaud dans le garage de Paul et Pauline.

Nous vous invitons à découvrir la finesse de toutes ces réalisations. Nous retiendrons la complicité et la bonne humeur qui ont animé chaque participant.



# Fleurissement

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER.** Voilà près de trois ans que l'aménagement de la traversée du bourg a vu le jour. Si son efficacité en termes de sécurisation des piétons et de ralentissement des véhicules est confirmée, il nous reste à travailler sur l'embellissement de cette zone.

Nous avons tenté pendant deux saisons de proposer un fleurissement annuel avec une jachère fleurie. Il faut bien reconnaître que le résultat a été plutôt mitigé et que la "mauvaise herbe" a eu raison de la bonne volonté des employés communaux et des quelques élus qui ont assuré le désherbage manuel.

Aussi, nous avons souhaité travailler sur un aménagement paysager pérenne composé de petits arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. Nous avons choisi de procéder par tranches : au printemps le massif du carrefour de l'école, à l'automne la bordure qui mène à la mairie. Les travaux ont débuté en avril avec le renouvellement de la terre, son enrichissement par des matières organiques naturelles.

Après quelques conseils pris auprès de spécialistes, nous avons élaboré quelques plans (harmonie et disposition des végétaux, système d'irrigation, choix du paillage). Puis nous nous sommes lancés : en un long après-midi bien chaud pas moins de cent cinquante sujets furent plantés. Quelle ne fut pas notre déception et notre colère que de constater le vol en moins de vingt-quatre heures de deux arbres sauvagement déracinés ! Quel dommage que le bien collectif ne soit pas respecté !

## L'identité du moulin recherchée

La volonté de donner une thématique à cette réalisation nous a conduits à intégrer du minéral et du bois pour faire référence au mou-

## Bois de chauffage

Comme annoncé dans le Luy et la plume de juillet 2015, des travaux d'abattage ont été réalisés durant les mois d'octobre et novembre derniers. L'exploitation a été menée comme suit :

N° Parcelle	Bois de chauffage (stère)	Bois d'œuvre (m <sup>3</sup> )
3	363	61,7
5	236	206,9
6	147	20,4
8	128	9,3
7	55	23

En 2015, la vente de bois de chauffage aux particuliers a été de 178 stères. En se basant sur ce chiffre, la commune réserve les 363 stères de bois de chauffage de la parcelle n°3 à la vente aux particuliers sur



lin de notre village aujourd'hui disparu.

Au fil des semaines, les végétaux ont résisté à l'été chaud, ils se sont acclimatés, ils ont pris de l'ampleur. À l'automne, les travaux ont repris sur la deuxième tranche : renouvellement de la terre, enrichissement, plantations, irrigations, paillage. Il ne reste plus qu'à attendre le printemps prochain !

Depuis 2013, nous travaillons progressivement au réaménagement du PARC, zone attenante à l'étang située entre les deux bassins dessableurs. L'hiver dernier, divers travaux de nettoyage ont eu lieu : débroussaillage mécanique, terrassement, drainage, élagage des arbres abimés ou à risque de chute, enherbement. Une clôture légère en bois d'acacias a été posée en mitoyenneté de la propriété de Monsieur Cestac pour guider le promeneur. Nous avons dégagé les petites sources qui alimentent l'étang. Cet aménagement se poursuivra par des plantations çà et là d'essences locales que nous puiserons dans nos forêts et nos massifs communaux déjà existants.

Nous souhaitons que cet espace devienne un lieu de promenade, de jeux ou de repos pour petits et grands, pêcheurs, sportifs, flâneurs, "pique-niqueurs"...



les deux années à venir. Ainsi, les personnes souhaitant faire l'achat de bois de chauffage peuvent se faire connaître en mairie. Notons que la parcelle n°4 n'a pas été exploitée par manque de surface de stockage.

## Semis...

Le 18 novembre 2015, une expérimentation a débuté. En effet, des membres de la commission forêt, du conseil municipal ainsi qu'un citoyen volontaire se sont mis à pied d'œuvre. Sous la houlette d'un agent de l'Office National de la Forêt (ONF), ceux-ci ont ramassé quelques milliers de glands dans les parcelles n°3 et n°11 pour les semer ensuite sur une superficie d'un hectare dans la parcelle n°5. Constituant une alternative plus économique que la plantation, la régénération du chêne peut aussi se réaliser de cette manière. La nature peut maintenant œuvrer pour nous offrir des arbres de la plus grande majesté.

# Aides à la personne

## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale avait pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes. Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni une dernière fois le 9 avril 2015. Le CCAS de Sort en Chalosse a été dissous. Ses dépenses se limitaient aux subventions à diverses associations, au repas annuel de janvier, à la participation au service de téléalarme et participation aux voyages scolaires. Les recettes provenaient essentiellement du budget communal.

Ses missions seront néanmoins maintenues et leur financement sera intégré directement au budget communal.

### Portage de repas

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser à l'ADMR de Montfort au 05 58 98 47 19. Le prix s'élève à 7 € auquel s'ajoute la part portage de 5 €, soit un total de 12 € par repas. Ces prix sont révisés tous les ans.

## CIAS du Pays de Mugron

Email : [cias.ad@paysdemugron.fr](mailto:cias.ad@paysdemugron.fr)

Tél : 05 58 56 23 60

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du pays de Mugron vous propose une palette d'aides à la personne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Il privilégie l'épanouissement des bénéficiaires par des services adaptés à leurs besoins : aide à la toilette, ménage, garde de jour, transport pour les courses, aide au repas.

Efficace et compétent, le personnel intervenant à domicile assure un service public de qualité soutenu par un programme de formation conforme aux évolutions techniques.

Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil Départemental pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Le montage des dossiers est effectué en mairie. Le CIAS comptabilise plus de 180 heures par mois d'aides à domicile sur la commune de Sort en Chalosse, réparties à égalité entre aide-ménagère et auxiliaire de vie.

## Téléalarme

Créé en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet, montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolage...), une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours. Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique bien renseignée, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation qui doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Départemental. Sa location coûte 30 € par trimestre.

Dans notre commune, la municipalité offre la possibilité d'une prise en charge : se renseigner sur les conditions en mairie.



## Repas CCAS

Ce repas de début d'année est une tradition bien ancrée dans notre village. En effet, le 18 janvier 2015 plus de 90 Sortoises et Sortois ont répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire.

Consciente des limites de la capacité d'accueil du restaurant scolaire, la nouvelle municipalité a préféré surseoir à la venue d'un groupe d'animation pour cette édition 2015. Ce changement n'a pas semblé affecter les convives et l'ambiance n'en fut pas moins très chaleureuse malgré une météo plutôt grisâtre.

Alors que nos agents municipaux s'employaient au service de l'apéritif, Jean-Pierre Lahourcade prononce son discours de bienvenue en faisant un petit clin d'œil à ces dames qui n'auraient pas à se préoccuper du repas ni de la vaisselle pour ce jour, puis en saluant le doyen de l'assemblée, Monsieur René Delplanque et son benjamin Monsieur Philippe Duthil.

Monsieur le Maire rappelle également que les menus ont été décorés par les enfants de l'école de Sort, une intention qui ne



manqua pas de toucher nos aînés. Vient ensuite le moment pour Thierry Seize de montrer ses talents culinaires en nous proposant un velouté de poisson suivi d'une assiette sortoise. Après cette mise en bouche s'ensuit un délicieux tournedos avec sa sauce bordelaise et sa garniture de légumes. Puis le traditionnel fromage de brebis laisse la place à un fabuleux crous-

tillant aux amandes. Reçu, il est l'heure que chacun rejoigne sa demeure. Les dernières paroles s'échangent, les derniers éclats de rire fusent et la cantine retrouve bientôt son calme avec l'impression d'une journée réussie.

Merci encore à nos agents communaux qui ont contribué à cette réussite par leur dévouement et leur bienveillance.

Dans le dernier Oun ne soum, nous vous présentons la mise en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, d'un logiciel nommé GEOLUX visant à optimiser la prise en charge des demandes d'intervention sur le réseau d'éclairage public. Sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015, dans les Landes :

- 178 communes sur 325 se sont déjà connectées à GEOLUX
- 2447 pannes déclarées par les communes sur 8073 dépannages effectués
- 98,3 % des dépannages urgents ont été réalisés sous 3 jours (230 sur 234)

Pour notre commune deux interventions ont été déclarées par l'intermédiaire de ce logiciel.

### Distribution publique d'électricité :

Ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie. En France, la nouvelle législation portant sur les marchés de l'énergie a amené l'ouverture à la concurrence de tous les sites de consommation supérieure à une puissance de 36 kVA au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour la commune de Sort, ceci concerne l'éclairage public et la salle polyvalente.

De ce fait les syndicats d'énergies d'Aquitaine (Landes, Gironde, Dordogne, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques) ont constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, DIRECT ÉNERGIE est devenu notre fournisseur pour l'éclairage public et EDF celui pour les tarifs jaunes (salle polyvalente) pour une durée de contrat de deux ans. Cette opération devrait réduire de 11 % la facture d'électricité sur la durée du contrat.

## SYDEC Assainissement non collectif

Les installations de la commune seront contrôlées en 2016. Les propriétaires seront prévenus au préalable pour la date de ce contrôle.

Redevances contrôles	Tarifs 2015 et 2016
Contrôle du neuf	250 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	170 €
Contrôle périodique de l'existant	70 €
Zonage communal (ou révision) Dans le cadre d'un PLU ou d'une carte communale	À la demande de la commune (déduction faite des subventions)

L'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de son 10<sup>ème</sup> programme a décidé de mettre en place un programme d'aide pour la réhabilitation des assainissements non collectifs.

### Rappel des critères d'éligibilité

- Opération groupée pilotée par le SYDEC. Pas d'aide directe de l'Agence de l'Eau au particulier
- Mise en place d'une convention de mandat entre le particulier et le SYDEC
- L'installation doit dater d'avant mai 1996
- Les travaux doivent être issus d'un contrôle de bon fonctionnement de moins de 4 ans
- Les travaux ne concernent que des dispositifs équipant des logements occupés par leur propriétaire, à l'exclusion des cas de vente
- Les travaux ne concernent que des dispositifs équipant des logements acquis avant le 01/01/2011
- Si l'installation est située dans une zone à enjeu sanitaire ou environnemental, tous les travaux de mise en conformité sont éligibles
- Si l'installation est située en dehors d'une zone à enjeu sanitaire ou environnemental, seules les installations présentant un rejet en dehors de la parcelle et contenant des eaux vannes peuvent être éligibles.

### Montant de l'aide

- Montant maximal de l'aide : 4200 €/logement
- Aide plafonnée à 80 % de la dépense

## Syndicat des Eschourdes

Le service public d'eau potable dessert au :

- 31/12/2014 : 21328 habitants et 10107 abonnés
- 31/12/2013 : 21216 habitants et 9957 abonnés

Le volume d'eau prélevé durant l'exercice 2014 est de 2993261 m<sup>3</sup> (+ 2.3%).

Le service a deux stations :

- Station de Donzacq : Traitement Bioxyde de Chlore
- Station de Maylis : Traitement Bioxyde de Chlore

Le linéaire du réseau de canalisation du service public d'eau potable est de 830,7 kilomètres au 31/12/2014.

Qualité de l'eau : 100 % des 47 prélèvements effectués en 2014 sont conformes tant sur le plan microbiologique que physico-chimique.



Facture type	Au 01/01/15 en €	Au 01/01/15 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	27,1	27,1	0 %
Part proportionnelle	43,2	43,2	0 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	70,3	70,3	0 %
<b>Par du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	20,4	20,4	0 %
Part proportionnelle	33,7	33,7	0 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	54,1	54,1	0 %
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	6,8	10	46,6 %
Redevance de pollution domestique (agence de l'eau)	36	36,6	1,7 %
TVA	9,2	9,4	2,2 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	42,8	56	30,8 %
Total	176,4	180,4	2,2 %
Prix TTC au m <sup>3</sup>	1,47	1,50	2 %

Depuis l'automne 2015, le SIETOM assure un passage unique le vendredi pour le ramassage des ordures ménagères, au lieu de deux sur les axes principaux et un sur les axes secondaires auparavant. Cette nouvelle organisation de la collecte permet au SIETOM d'optimiser les tournées en terme de coût et sécurité, de dégager des moyens pour améliorer la collecte des déchets recyclables ainsi que l'accueil en déchetterie.

En conséquence de nouveaux containers ont été installés dans différents quartiers de Sort, avec :

- Un renforcement sur certains points comme sur les routes d'Arriou d'Agès, Cazala et Guichot, les chemins de Lecourt, Treytes, Pedebosq et Sortbielh,
- L'installation de nouveaux containers en haut de la route des Critches, route de Cambran et au croisement route de Lebenne/route de Garrey.

Certains axes sont très passants, et les

containers qui y sont situés sont remplis par des sortois et probablement par des non sortois. C'est volontairement que nous n'avons pas souhaité amplifier leur nombre et préféré augmenter ceux situés sur nos routes communales afin de privilégier leur remplissage par les propres habitants du village.

Adoptons tous une attitude éco-responsable:

- **En intensifiant nos efforts de tri** : compostage des épiluchures (composteur à demander en mairie ou directement au SIETOM), tri sélectif afin de limiter nos ordures ménagères, apport en déchetterie
- **En nous dirigeant vers des containers** qui se remplissent moins vite que d'autres. Par exemple, si ceux situés au carrefour de la Vierge sont vite saturés, ce n'est pas le cas de ceux situés un peu plus haut sur cette même route ou route de la forêt. Les nouveaux containers installés en haut du chemin de Lebenne peuvent encore accueillir les déchets tandis que ceux situés au croisement de la route de



Lehitte et Garrey sont vite saturés. Privilégions dans la mesure du possible les containers situés sur nos routes communales, plutôt que ceux situés sur les axes passants qui doivent être réservés en priorité aux habitants du quartier.

Enfin, que dire des canapés, cartons, électroménagers qui trop souvent sont déposés à côté des containers ? Si les propriétaires ont pu les charger dans leur véhicule, les apporter en déchetterie située à moins de 4 kilomètres ne constitue pas un gros détour... Tous ces déchets apportés au tri sont valorisés, connaissent une seconde vie sous des formes souvent insoupçonnées. N'oublions pas qu'ils favorisent également une économie locale et régionale ainsi qu'un bassin d'emploi non négligeable.



Sur le Regroupement Péri-scolaire Intercommunal, l'année 2014-2015 s'est écoulée dans les mêmes conditions que celles de l'année précédente : 113 enfants, 5 classes. Sur Sort, l'équipe encadrante comptait une ATSEM, une responsable de l'accueil de loisirs, un cuisinier, trois employés péri-scolaires, trois animateurs TAP.

L'organisation et le fonctionnement des TAP (Temps d'Animation Péri-scolaire) se sont encore peaufinés tout au long de l'année. Les enfants ont été très fiers d'exposer leurs réalisations à la fête de Noël, puis de réitérer l'invitation faite aux parents en fin d'année scolaire lors des portes ouvertes à l'accueil péri-scolaire et enfin de proposer des cocktails sans alcool de leur création à la fête de l'école fin juin. Ce fut l'occasion pour les parents de mieux appréhender les animations proposées à leurs enfants et d'échanger avec eux sur des thématiques de santé publique telles que les risques liés à l'exposition solaire, ou ceux liés à l'alcool dans la fête.

Nous remercions l'ensemble du personnel communal et les intervenants extérieurs - Capucine,

Evelyne, Geneviève, Pascale, Thierry, Yveline et Brigitte, Estelle, Océane - pour leur investissement au niveau de l'accueil péri-scolaire et des TAP. Ceux investis dans les missions d'animations tentent de proposer une diversité d'activités pour le plaisir des enfants.

Il est important pour la municipalité de favoriser l'accès à la culture et à l'éveil des élèves en apportant une aide aux familles en difficultés pour permettre aux enfants de profiter de sorties et de voyages à frais réduits. Aussi, comme chaque année, la commune assure le financement de transports en bus vers la médiathèque de Hinx, la piscine de Montfort, les voyages scolaires d'une journée. Elle a apporté sa contribution au financement du projet scolaire "centres musicaux ruraux". De nouveaux équipements ont été mis à la disposition des élèves: tricycles, panneau de basket.

### La salle des associations pour les TAP

À la rentrée de septembre, comme nous l'avions pressenti, la diminution des effectifs a eu pour conséquence la fermeture d'une classe. En effet, 18 enfants de CM2 ont fait leur rentrée au collège de Montfort alors que seulement 7 enfants sont entrés en maternelle. L'effectif global est donc tombé à 101 enfants. Une classe a été supprimée, l'emploi d'aide-ATSEM



a disparu, l'enseignante Madame Legrand est partie exercer à Pouillon.

Suite à cette fermeture, la salle des associations reste à disposition des animateurs pour les TAP tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h et pour les enseignantes toute la journée du jeudi et le vendredi matin.

### RÉPARTITION DES EFFECTIFS

PS/MS/GS : 27 élèves (Mme Emmanuelle Darrosé)  
CP/CE1 : 20 élèves (Mme Marie-Line Caubet)  
CE1/CE2 : 24 élèves (Mme Séverine Loupien)  
CM1/CM2 : 30 élèves (Mme Sandrine Labaigt) à Garrey.

## Bienvenue Morgane

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, un nouveau visage est apparu dans l'équipe d'encadrement péri-scolaire de l'école de Sort, celui de Morgane Ducourneau.

Capucine Barsacq n'ayant pas souhaité renouveler son CDD, est remplacée par Morgane pour effectuer le service du midi, l'encadrement du temps de repos des élèves de maternelle l'après-midi et les heures de TAP (temps d'activité péri-scolaire) tous les jours de la semaine sauf le mercredi pour un contrat de 17 heures annualisées. Précédemment en poste à l'école d'Onard, elle est également ani-

matrice au centre de loisirs de Montfort. Elle assure aussi avec Geneviève Aguerre la gestion de l'accueil de loisirs. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.



## Tarifs 2015 / 2016

Comme chaque année, les tarifs d'accueil des enfants en garderie ainsi que les tarifs de restauration sont réévalués et applicables au 01/09/2015.

Pour cette année 2015-2016, les tarifs sont les suivants :

### SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :

Le prix du repas s'élève à 2,39 €. Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry SEIZE au moins la veille au 05 58 89 59 48. Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable. Le menu de la semaine est réactualisé toutes les semaines et mis en ligne le dimanche soir sur le site internet du village :

<http://www.sort-en-chalosse.fr>

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Les tarifs sont fixés de la façon suivante :

Participation à la semaine pour une fréquentation régulière :

- Famille imposable : 3 € par enfant + 1,90€ par enfant supplémentaire
- Famille non imposable : 2,35 € par enfant + 1,25 € par enfant supplémentaire

Participation occasionnelle :

- 1,60 € par jour

## Une fresque à l'école !

Depuis septembre 2015, les pinceaux s'agitent sur les murs du préau : cette idée de décoration germaît depuis l'année 2014, suite aux travaux d'agrandissement du préau terminé à l'automne 2013. La fresque précédente représentant des fonds marins datait de mai 1997 soit du siècle dernier !

Le choix du sujet a été choisi par les enfants des classes de Sort en mai 2015 parmi trois suggérés par l'équipe des TAP : le thème de la jungle est ressorti grand vainqueur. Les enfants alors scolarisés en CE1-CE2 et CM1 ont commencé à travailler sur le projet en dessinant son aspect global sur un grand poster : ce dernier reste visible à l'accueil périscolaire.

Les couleurs de fond de la fresque ont été peints dès la rentrée de septembre par Thierry Seize et Pascale Binétry, tandis que Geneviève Aguerre, Morgane Ducourneau, Evelyne Danhil et Brigitte Astier-Baritaud prenaient en charge la totalité des enfants. Par la suite chaque enfant de CE1-CE2 a réalisé au moins une esquisse sur papier, découpée ensuite pour servir de patron. Ces dessins ont été assemblés tel un puzzle pour définir leur place définitive sur le mur. Pour les vacances de Toussaint, chaque élément tracé au crayon à papier avait trouvé sa place sur le mur et quelques éléments végétaux ou animaliers prenaient déjà vie en couleur. Durant tout le mois de novembre, les enfants, encadrés par Pascale Binétry, ont poursuivi avec beaucoup de créativité, de concentration, d'assiduité, d'assurance



la peinture les mardis et vendredis pendant les temps de TAP : au fur et à mesure que cette fresque prenait vie, les enfants se sentaient de plus en plus investis et ont fait preuve d'un travail minutieux et méticuleux. Un vernis protège la fresque

des intempéries et des coups de ballon. Aussi depuis décembre 2015, hippopotames, lion, crocodile, singes, girafes, serpent, oiseaux et papillons multicolores s'ébattent joyeusement dans une végétation luxuriante et richement colorée.

## Vie associative

**La commission vie associative a pour missions principales de favoriser la coordination du tissu associatif, s'intéresser aux activités de chacun des groupes et d'en faciliter leur réalisation.**

Cette commission est à l'écoute des responsables des associations quant à leurs besoins en termes de mise à disposition des salles communales, d'équipements matériels, de planification des fêtes et des animations proposées par chacune d'entre elles. En retour, la municipalité attend de leur part une collaboration et une adhésion aux organisations, aux modes de communication définis et au respect des lieux, des espaces communs et de l'environnement privatif alentour.

Pour échanger sur toutes ces thématiques, la commission a rencontré les responsables des associations sortoises en mars dernier. Elle les remercie pour leur forte représentativité et leur participation aux débats. A cette occasion, elle a eu plaisir à accueillir une toute nouvelle association née en mars 2015 et qui rollie des coureurs à pieds : les Fous les sortoises.

En fin d'année, l'association "la quille sortoise" est sortie de son sommeil et c'est avec engouement qu'une bonne vingtaine de sortois se retrouve au quillier depuis quelques mois. C'est un réel plaisir pour la commission que de féliciter et d'encourager ce dynamisme asso-

ciatif sur le village.

Pour donner envie aux responsables associatifs de développer des animations en période hivernale et apporter du confort aux manifestations déjà positionnées dans cette saison, la commune met à disposition des associations un système de chauffage temporaire pour la salle polyvalente. Pour l'association bénéficiaire, une utilisation unique dans la saison est financée en totalité par la commune. À partir de la deuxième utilisation, l'association participera en partie à la dépense. La réservation doit se faire en mairie, un mois avant la date de la manifestation.

### Une salle à disposition pour travailler

Deux fois par an depuis plusieurs années, un inventaire de la vaisselle mise à disposition dans les salles est réalisé. C'est l'occasion pour la commune de renouveler ou compléter l'équipement. Si la casse ou la perte de couverts peuvent être compréhensibles, il est à regretter la disparition régulière d'ustensiles inox tels que saladiers, plats, pichets.

À la rentrée de septembre, la fermeture d'une

classe décidée par l'académie a redonné sa vocation à la salle des associations. Après quelques réaménagements, ce local est de nouveau disponible aux associations qui peuvent désormais l'occuper en soirée ou le week-end, elle est équipée pour accueillir jusqu'à soixante personnes.

Parallèlement et à la demande du personnel périscolaire et des enseignantes, elle est mise à disposition :

- Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15 h 30 à 17 h pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- La journée du jeudi et le vendredi matin pour des activités scolaires.

Afin d'étendre l'offre en terme de location de salles, les municipalités de Sort et de Garrey ont convenu que leurs habitants pourront jouir réciproquement des salles communales des deux villages à des tarifs locatifs préférentiels. Ainsi, les sortois pourront louer soit la salle du moulin et la salle polyvalente de Sort, soit la grange du Luy de Garrey. Les garrevois quant à eux pourront louer la salle polyvalente de Sort.

## PLUi : Un cahier de concertation est à votre disposition en mairie

Après s'être engagé dans une démarche de diagnostic de territoire avec la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD), la Communauté de Communes a pris la compétence urbanisme en octobre 2015.

En effet la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) rend les communautés de communes compétentes de droit en matière de PLU dans un délai de 3 ans.

Les élus communautaires ont donc décidé de doter la collectivité d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette décision votée en conseil communautaire le 2 décembre 2015 permet de disposer de mesures d'assouplissement inscrites dans la loi ALUR permettant

notamment aux communes de conserver leur document d'urbanisme jusqu'à l'approbation du PLUi prévu au plus tard fin 2019.

La réalisation d'un document d'urbanisme unique permettra de planifier de manière raisonnée le territoire de la communauté de Communes. Rappelons que le PLUi a pour objectif de mettre en cohérence les différentes politiques de développement, d'économie, d'habitat, d'urbanisme, de protection d'espaces agricoles et environnementaux, au niveau local comme intercommunal.

Les communes seront étroitement associées à l'élaboration du PLUi et une large concertation permettra aux habitants d'être informés et de s'exprimer durant toute la durée de l'élaboration de la procédure.



### Une année remplie à l'Office de tourisme

Les animations proposées par l'Office de tourisme, de mars à novembre auprès de la clientèle de curistes, ont rencontré un beau succès. Visites du patrimoine et dégustations de produits locaux ont ravi les participants. L'expérience sera renouvelée pour 2016. Le nouveau site internet tant attendu sera en ligne en ce début d'année. Celui-ci a été élaboré par la jeune entreprise My Web Team, hébergée à la pépinière d'entreprises de Chalosse. Notons aussi que Laure Galato a rejoint l'équipe de l'Office en septembre dernier. Laure a en charge l'animation en direction des curistes et le développement numérique.

**OT du Pays de Montfort en Chalosse**  
05 58 98 58 50 ou sur le site  
[www.tourisme-montfortenchalosse.fr](http://www.tourisme-montfortenchalosse.fr)

### Expérimentation d'un chauffage économique et performant

Le Syndicat de Haute Chalosse et le laboratoire Planète Bois expérimentent un modèle de poêle à bois innovant pouvant répondre aux attentes de tout public notamment en situation de précarité énergétique.

Ces installations garantissent un niveau de performance et une grande simplicité d'installation, pas de conduit de fumée, et une facilité d'usage. Le combustible utilisé est le feuillus ou le résineux de 50 cm de long et de 4 à 8 cm de diamètre. Deux poêles sont installés dans des logements situés sur les communes d'Hauriet et de Saint Aubin et un modèle de base est en exposition dans le hall de la Communauté de communes à Montfort avec toutes les informations utiles pour

les personnes intéressées.

Pour tous renseignements :

**Syndicat de Haute Chalosse : 0558986991**



## Projet Réussir

(Réfléchir, expérimenter et s'unir pour sécuriser les initiatives des jeunes en milieu rural)

Ce programme Européen mis en œuvre par la mission locale des Landes a permis à 6 jeunes de partir à la découverte de leur territoire et de travailler leur projet professionnel. Le service développement économique et l'Espace Emploi de la Communauté de Communes avaient préparé les différents rendez vous auprès de nombreux acteurs locaux. Les jeunes ont pu notamment visiter la Coopérative foie gras de Chalosse à Hinx, les éditions Gaïa à Montfort, l'EHPAD du Louts à Camarde, le rucher de Chalosse à Montfort, l'entreprise Imerys à Saint Geours d'Auribat, la pépinière d'entreprises à Hinx, le Musée à Montfort, l'établissement thermal de Préchacq les Bains ou encore le village de vacances Goëlia

à Cassen. A l'issue de cet accompagnement les jeunes ont partagé leur bilan de trois semaines intenses de rencontres et de mobilisation en invitant élus, chefs d'entreprises et responsables de structure lors d'une rencontre festive.

Une expérience enrichissante pour ces jeunes et un regard nouveau sur les perspectives d'emploi et de formation en milieu rural. **Contact Mission locale des Landes :**

Tél. 05 58 05 75 75



L'ACCA de Sort en Chalosse a organisé douze battues pendant la saison 2014/2015 :

- Six battues aux chevreuils qui ont permis de réaliser le plan de chasse (vingt chevreuils prélevés). Le plan de chasse est fixé par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) des Landes qui donne le nombre d'animaux qui pourront être abattus pour réguler l'espèce.
- Six battues aux nuisibles : fouine, renard, corneille noire, étourneau sansonnet, pie bavarde, sanglier

Hors période d'ouverture de la chasse, lorsque des dégâts sont causés par des animaux de la faune sauvage autochtone ou invasive sur les cultures et sur les élevages, le moyen d'intervention est la mise en place de battues administratives qui relèvent soit de la compétence des préfets soit de celle des maires après dépôts de plainte auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Dans notre commune cinq battues administratives ont été effectuées.

L'association a organisé son repas annuel le dimanche 12 avril à la salle polyvalente. Environ 161 convives se sont retrouvés autour d'un menu copieux dont le gibier fut le plat de résistance.

L'assemblée générale s'est tenue le 17 juillet à la salle du moulin, à l'ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle réserve de chasse
- Mise à l'honneur des plus anciens chasseurs de Sort : Messieurs Jeannot Descamps et Roger Postelle.



Deux ball-traps ont été organisés :

- le samedi 1er août à l'occasion des fêtes du village, l'ACCA a permis à quelques tireurs de venir se mesurer au ball-trap. Pendant ce temps, les cyclistes appréciaient les quelques grillades préparées par nos chasseurs afin d'éviter la fringale lors de leur randonnée matinale.
- Le deuxième a eu lieu le 6 septembre : les trophées et autres lots ont été offerts par le garage Douchet de Saint-Paul-lès-Dax et un lot par le commerce Pôle Vert de Hinx.

Le dimanche 13 septembre c'était l'ouverture générale de la chasse, jour tant attendu par nos chasseurs.

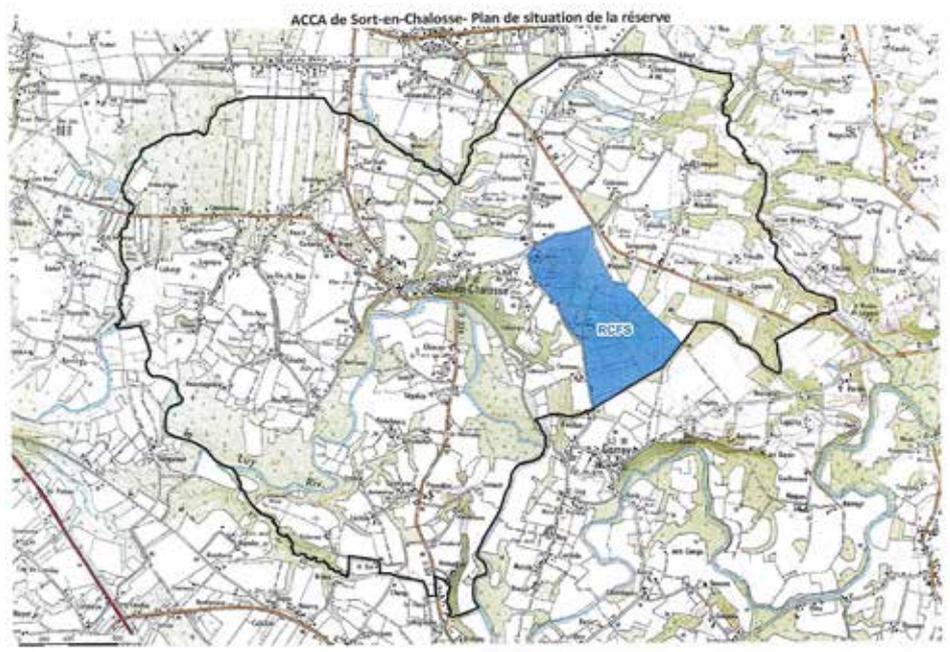
Une sortie dans une chasse privée au domaine de Chioule Ben à Boos a eu lieu le samedi 3 octobre : nous avons apprécié le travail de nos fidèles compagnons dans un cadre magnifique.

Pour cette nouvelle saison 2015/2016, voici les dates des battues pour réaliser le plan de chasse :

- 22 et 28 novembre 2015
- Décembre 2015

Les dates des suivantes ne sont pas encore fixées.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 3 avril pour partager le repas traditionnel où nous pourrions échanger et partager notre passion.



Encore une année riche en événements pour notre club des aînés. Cela prouve la bonne santé de cette organisation, et celle de ses membres qui ne sont jamais à cours d'idées.

Pour notre Club, l'année a débuté avec, au cours de l'Assemblée Générale fin 2014, le renouvellement du tiers sortant.

Josette Lagardère, Solange Péhau et Roger Bernadet ont quitté leur fonction après de nombreuses années de présence et de dévouement,



ce dont nous les remercions chaleureusement. De nouveaux élus sont venus rejoindre l'équipe sortante à savoir : Nicole Dutilh, Francette Harriet et Bernard Crampette. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Premières retrouvailles de l'année, la galette des rois offerte gracieusement par le club. Après-midi conviviale qui s'est déroulée à Garrey. Le 21 mars, le Club des Aînés associé aux Anciens d'Algérie, célébrait ses trente ans d'existence. Pour cette occasion, 140 convives se pressaient autour d'un méchoui au cours duquel les fondateurs de cette association ont reçu les félicitations de M. le Maire et se sont vus offrir un petit cadeau par notre présidente.

Le 23 avril, première sortie de l'année, direction Ciboure. Visite guidée du patrimoine architectural de cette ville, de son église, de ses ports de pêche et de plaisance et de son célèbre quai "Maurice Ravel". Après le déjeuner, visite commentée des chais installés dans l'ancienne poudrière du fort de Socoa renfermant la cuvée "Egia Tegia" issue d'un vignoble planté sur les côtes d'Urrugne dont l'élevage se passe sous l'eau à 12 mètres de profondeur dans la baie de St Jean de Luz, elle donne un vin blanc sec léger et pétillant. Un petit tour dans une "venta" clôtura cette journée.

Le 10 mai a eu lieu le vide-grenier, beau temps, belle assistance.

## Une balade en train pour casser le train-train

Le 9 juin, 44 personnes partaient en direction d'Arcachon. Visite guidée en petit train permettant de découvrir la "Ville d'Hiver" illustration parfaite des talents d'architectes de la seconde partie du 19<sup>ème</sup> siècle. Ensuite direction Gujan Mestras pour une dégustation d'huîtres. Après le déjeuner, promenade commentée en bateau sur le bassin, nous faisons le tour de l'île aux Oiseaux, apercevons les "cabanes tchanquées", la dune du Pyla, les parcs à huîtres. Un peu de temps libre permet aux uns de faire une petite promenade dans cette station balnéaire et aux autres une balade vivifiante en bord de mer.

Le 19 juillet, organisation de l'incontournable méchoui toujours très apprécié puisque 127 personnes étaient présentes.

Après la trêve du mois d'août, retour aux occupations matérielles avec l'organisation du second vide-grenier de l'année. Les exposants n'étaient pas au rendez-vous, néanmoins la journée ne fut pas totalement négative puisque 83 repas furent servis "à la bonne franquette".

Le 10 octobre, 57 personnes prenaient le car en direction de Saint Sébastien "la perle de Cantabrie". À bord du petit train, visite

commentée de cette cité balnéaire, cachée en fond de baie "la Concha" et délimitée par le Mont Urgull et le Monte Igueldo. Promenade dans le vieux quartier et déjeuner dans une cidrerie. Arrêt à Béhobie pour les achats de fin d'année et, comme toujours, sur une aire d'autoroute pour étancher une petite soif.

Le 22 octobre s'est déroulée dans la salle du Moulin, la "castagnade" accompagnée de "bourret" dans une ambiance détendue et festive.

L'assemblée générale a eu lieu le 10 décembre avec le renouvellement du tiers sortant et le repas de fin d'année à Camarde.

Nous rappelons aux personnes intéressées que les cours de gym ont lieu tous les mardis de 15 à 16 heures à la salle polyvalente et que la belote continue tous les lundis par quinzaine de 14 à 18 heures à la salle du moulin. À signaler : une autre équipe est venue conforter les deux existantes depuis l'instauration de ce jeu.

Nous avons une pensée pour les familles de Marcel Fonda, de Jean Cestac, d'Yvonne Laurède, de Roger Vantorre et de Claude Ducaux qui nous ont quittés en 2015.

## Attention: départ



# Association Parents d'Élèves

Nous adressons nos remerciements aux membres et aux parents pour leur investissement, tout au long de l'année scolaire, grâce à eux, les enfants ont pu réaliser divers projets.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 23 septembre, notre bureau est le suivant :

- **Présidente** : Nathalie Pourtau
- **Vice - présidente** : Karine Commarieu
- **Trésorière** : Marion Fourcade
- **Vice - Trésorière** : Sonia Etcheverry
- **Secrétaire** : Marina Fagette
- **Vice - secrétaire** : Corinne Ducasse

## NOS MANIFESTATIONS À VENIR POUR 2015/2016

### Vente de calendrier

Afin de mieux retenir les événements scolaires de nos enfants, l'APE a mis en vente courant décembre "un calendrier surprise". Espérons qu'ils sont nombreux à habiller vos murs !

### Noël

La fête de Noël s'est déroulée le jeudi 17 décembre à la salle polyvalente de Sort. Après le spectacle chanté de nos enfants, le Père Noël a distribué ses présents. Nous clôturons cette soirée par un cocktail dinatoire offert par l'association.

### Vente de pâtisserie

Retenez dès à présent, le week-end du 6 et 7 février, nous ferons notre traditionnelle vente de pâtisseries sur les villages de Sort et Carrey.

Les gâteaux comme les parents d'élèves sont toujours autant appréciés et attendus.

### Carnaval

Nouvelle récréation pour petits et grands, déguisés ou pas. Nous vous attendons nombreux, le samedi 5 mars à la salle du quillier de Carrey, où nous vous servirons des tapas dans une ambiance musicale jusqu'au bout de la nuit...

### Fête des écoles

Cette fête tant attendue par les enfants, cette

année sur le thème "tous différents, tous semblables" saura ravir le cœur des enseignantes, des parents, des papis/mamies et des amis : elle aura lieu le samedi 25 juin. Nous serons heureux de vous accueillir à notre habituel repas toujours aussi convivial.

L'équipe de l'APE tient à rappeler que sans une participation collective rien ne serait possible pour assurer les nombreuses activités et sorties de nos enfants pendant la période scolaire. Merci encore à vous tous et à très vite.





# Le Cercle sortois d'animation et de rencontre

Trois années se sont écoulées depuis notre création et notre volonté reste intacte pour vous offrir l'occasion de se retrouver, de se détendre, de partager simplement des moments différents.

La musique, la culture, la comédie, le rire, la gastronomie etc... alimentent le menu de nos animations, pour, nous l'espérons, votre plus grand plaisir. Les cercles ont une histoire et une vie bien particulières. Leur existence souvent ancienne dans le nord des Landes et le sud Gironde retrouvent une bonne dynamique. Ils ont bien l'intention de résister aux tendances qui ont progressivement décroché les enseignes de nombreux cafés de villages. Ils veulent maintenir ces lieux en vie et savent qu'il faut imaginer des activités nouvelles et favoriser les rencontres entre générations. C'est le sens du projet de la Fédération des Cercles de Gascogne dont fait partie votre cercle d'animation et de rencontre. Les animations 2015 se sont avérées de bonne



qualité. Se sont succédés les comédiens d'une troupe d'improvisation, un groupe musical en hommage à Gainsbourg, une troupe argentine aux accents hispaniques, une soirée à thème très exotique, de la chanson française an-

cienne peu connue mais combien savoureuse, un artiste landais aux multiples facettes, une soirée d'anniversaire brûlante et un spectacle



enfantin très divertissant. Des productions diversifiées qui, nous l'espérons, éveilleront en vous toute votre curiosité.

Cet investissement humain nous le devons à ces adhérents souvent présents, à ces petites mains bénévoles et toujours de bons conseils, à ces administrateurs au nombre de douze, bien différents les uns des autres, en recherche permanente de nouveautés et de surprises. Merci sincèrement à vous tous.

Pour conclure, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 et, si le plaisir vous en dit, je vous invite à nous rejoindre lors des différentes animations, à l'occasion de notre assemblée générale, sans oublier bien évidemment l'ouverture du café du moulin tous les samedis matins.

Le cercle est ouvert à tous et on s'y sent chez soi.

Pour l'Asso, Michel Tortigue.



# Colverts de Sort pétanque

## Succès pour les concours à Sort

En 2015, 28 licenciés étaient inscrits au club. Toutes les équipes ont participé à diverses compétitions (départementales, régionales et nationales). Ceci étant, cette année-là, les résultats ont été plus modérés qu'en 2014.

Cependant les concours ouverts à tous, organisés sur la place des courses, ont connu une large participation dans une excellente ambiance.

Les dates à retenir pour 2016 :

28 mai : Pré-éliminatoire France Mixte en doublette

31 juillet : Coupe PIERRE en doublette

6 août : pour les fêtes locales, concours en doublette ouvert à tous

3 septembre : Coupe des sponsors "Thomas/Laloubère" en triplette

15 octobre : Coupe du club en doublette

Nos entraînements ont lieu les mardis et vendredis à partir de 18 heures 30 sur la place des courses.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Monsieur Christian PIERRE**  
au 05 58 89 53 00



## Quilles

### À la Quille Sortoise, on joue tous les samedis !

L'assemblée générale de la Quille Sortoise s'est tenue le 6 novembre 2015 en présence d'une vingtaine d'adhérents, du maire et de l'adjointe à la vie associative. Créée par un groupe de copains en 2008, l'association était tombée en sommeil avant que l'envie de rejouer ne revienne sous l'impulsion de quelques joueurs.

Le plaisir de jouer et de se rencontrer, ainsi que le désir de faire partager ce jeu ancestral et local, s'étaient déjà traduits l'été dernier par l'ouverture du quillier chaque vendredi soir.

Depuis l'assemblée générale, toute personne ayant envie de jouer à la quille de 6 sera accueillie à bras ouverts, et initiée s'il le faut, chaque samedi devant le café

du Moulin de 10 h à midi, quels que soient son âge ou son sexe (quelques féminines sont déjà inscrites) !

#### Promouvoir la Quille sortoise

Le bureau de l'association a également en projet une journée "Quilles ouvertes" pour faire connaître le jeu. Il organisera un tournoi pendant la fête patronale ainsi qu'un concours interne chaque trimestre. Il réfléchit à des propositions d'activités pour les élèves de l'école au cours des TAP. Enfin, il ira à la rencontre d'autres clubs de la région.

Tout un beau programme pour participer à sa façon à l'animation du village !

Contact :

Guy Castaingts au 06 71 27 12 84



# Comité des fêtes de Sort

## La bande des 4 se met en fête !

Sort-en-Chalosse c'est 16 associations, plus de 900 habitants, et à ces chiffres nous pouvons rajouter le 4.

4 c'est le nombre de jours où notre village revêt les couleurs de la Fête. 4 jours donc, du 31 juillet au 3 août 2015, où sortoises, sortois et extérieurs se sont retrouvés dans un esprit de communion et de partage sous le signe de la bonne humeur.

La tradition des fêtes patronales se tourne vers le plaisir donné, le plaisir des sens en quelque sorte.

La vue est mise à contribution. Pour cette dernière édition nous pensons notamment à la belle clé du village remise à la classe par notre Maire pour l'ouverture des fêtes lors du traditionnel barricot. On se souvient aussi des vêtements folkloriques du groupe espagnol de "la Tuña", tout droit venu de Salamanque partager leurs us et coutumes pendant leur prestation du vendredi soir. Niveau vestimentaire on a aussi vu les divers déguisements de la classe, toujours là pour participer à la fête.



Le goût... oh oui le goût est beaucoup sollicité pendant les fêtes ! Le landais aime manger, et surtout bien manger. Repas espagnol le vendredi soir par l'association des Fous'les Sortoises, l'apéro tapas au bord du Luy du Cyclo Camping Landais le samedi midi, le fameux repas du Comité des fêtes du samedi soir avec ces non moins fameuses anguilles, le repas toujours créatif du Cercle sortois d'animation et de rencontre du dimanche midi près du lac, pizzas le dimanche soir, et les moules-frites des cyclos le lundi soir en guise de clôture. Cette année vous l'aurez compris tous les fins gourmets que nous sommes ont été servis, c'est une question de goût mais pour tous les goûts il y en avait.

### 5 sens qui font 4 !

L'odorat va de pair avec le goût, ce qui est



bon sent souvent bon. Toutefois ce sens-là s'est rappelé à nous dans des conditions disons plus sportives. On a transpiré avec les cyclos le samedi matin en VTT et le lundi matin, on a transpiré avec les Colverts pétanque sous le soleil du samedi après-midi, on a transpiré le soir à force de danser, et on a même pu transpirer en marchant avec la gym volontaire le samedi matin. On transpire et ça se sent, en même temps il faut éliminer les plaisirs de la veille, 4 jours souvenez-vous !

L'ouïe est toujours plus présente au début qu'à la fin des festivités, de même que la voix mais c'est une autre histoire. Les fêtes sont rythmées des coups de canon mis à feu par nos chers cantonniers, des coups de feu justement on en a entendu lors du ball-trap de l'association de l'ACCA le samedi matin. Le rire aussi s'entend durant les 4 jours, et particulièrement celui de notre jeunesse le dimanche après-midi de la journée des enfants. Et bien entendu qui dit ouïe dit oreilles, et qui dit oreilles dit musique. On a tendu l'oreille le vendredi soir pour les chanteurs a capela de "la Tuña", on l'a prêtée de manière attentive avec l'Harmonie de Montfort-en-Chalosse pendant et après la messe du dimanche, et elles étaient là le long des rythmes de la banda "Los Clarineros". Enfin comment parler de musique sans évoquer les concerts du samedi et lundi soir et des "Pacha Mama" dont nous sommes les premiers fans.

Il reste le toucher et il en faut pour attraper la cocarde. Vous avez bien compris nous parlons

du toro ball, véritable institution pendant les fêtes de notre village. Comme les années précédentes c'était le dernier jour, le lundi donc, et comme les années précédentes la popularité de ce spectacle n'a pas failli. Des jeux, du suspense, des participants, des spectateurs, des ânes, des vachettes et des veaux... on



a touché à tout !

Mettre autant à contribution les 5 sens ne se fait pas tout seul. Nous, présidents du comité des fêtes, tenons donc à remercier nos membres, la commune à savoir monsieur le



Maire et ses conseillers pour leur soutien ainsi que les cantonniers pour leur aide, toutes les associations qui font d'abord passer le bonheur des autres et avec qui nous collaborons depuis des années, les jeunes de la classe qui ont été particulièrement agréables et investis, et tous les bénévoles qui font honneur à ce joli mot.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 !

Les présidents,  
Gilles Laborde et Mathieu Tortigue



**Le comité FNACA de Sort en coordination avec la municipalité assure les cérémonies au monument aux morts et stèles commémoratives dressés dans nos communes, témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés pour sauvegarder notre liberté, hélas au prix de leur vie.**

Le 11 novembre 2014, la cérémonie a rassemblé de nombreux sortois. La collecte des bleuets organisée à cette occasion a été généreuse. Les enfants des écoles étaient présents comme à l'accoutumée.

Le 25 février, le comité a tenu son assemblée générale annuelle en présence d'un grand nombre d'adhérents.

Le 19 mars, nous avons participé à diverses manifestations commémorant le cessez-le-feu en Afrique du Nord. Ainsi, une délégation sortoise s'est rendue à Dax, une autre à Mont de Marsan, une troisième à Pouillon. Enfin, des membres de notre comité étaient présents à la cérémonie au mémorial de Pontonx avant de se regrouper en fin de journée autour du monument aux morts de notre village et partager, ensuite, le pot de l'amitié.

Le 21 mars, les aînés ont organisé leur traditionnel méchoui auquel nous avons prêté main forte. Ce fut donc en résumé un week-end fort chargé au cours duquel nous avons partagé joie et amitié. Le 25 mars, tous les groupes départementaux se sont retrouvés de nouveau à Pontonx pour la cérémonie annuelle suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Le 8 mai avait lieu la commémoration de la seconde guerre mondiale. La lecture du message habituel par deux éco-

Le 2 août, dimanche des fêtes patronales, nous avons participé après la messe à la cérémonie aux monuments aux morts avec les jeunes de la classe. Puis, nous avons défilé avec nos drapeaux au son de l'harmonie de Montfort jusqu'aux rives de l'étang de la Banère.



Notre congrès annuel s'est déroulé sur deux journées, le 22 septembre autour des travaux des commissions départementales et le 27 en présence de 120 porte-drapeaux à Peyrehorade selon le rituel habituel : accueil du Maire, présentation des réflexions des groupes, allocutions, cérémonie au monument aux morts, remise de médailles et diplômes, repas en présence de 600 congressistes.

Voilà encore une année bien remplie pour perpétuer le souvenir des guerres qui ont hélas anéanti tant de vies auxquelles nous devons le plus grand respect, même si ces événements douloureux s'estompent avec le temps. Malheureusement, nous avons déploré ces derniers mois la disparition de deux de nos camarades, André Ducours et Jacques Baron, bien jeunes encore. Notre comité renouvelle sa sympathie aux familles en deuil. Enfin, en ce début d'année, nous adressons nos vœux de bonne santé à chacun de nos adhérents ainsi qu'à toute la population sortoise.

liers, la Marseillaise entonnée par les enfants de Sort et de Garrey accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents, ont ponctué le déroulement de cette cérémonie en ce jour de souvenir. Le 18 mai, deux porte-drapeaux de notre comité ont rejoint leurs homologues de la section de St-Paul-lès-Dax pour l'inauguration d'un rond-point situé face au Lycée Haroun Tazieff qui porte désormais le nom de Claude Ardino, un jeune de la commune mort pour la France le 18 mai 1960.



## Élan Chalossais

### I-nou-bli-able !

Inoubliable... Cela sera le mot de la saison 2014/2015.

Tout d'abord la première saison de nos garçons en honneur région qui terminent à la 4<sup>ème</sup> place, puis par la suite une finale en coupe Intermarché perdue contre Espoir Chalosse. Notre Poule des as va en finale pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive et perd contre l'entente Amou-Bonnegarde-Nassiet. Nos garçons de l'équipe 2 descendent d'un niveau, pour être repêchés en début d'été et repartir en Promotion d'excellence.

#### La coupe du monde des Landes pour nous !

Chez nos filles les équipes 2, 3 et 4 se maintiennent à leur niveau respectif. La cerise sur le gâteau de cette saison : la première accession en Nationale 3 de nos filles de l'équipe 1. Ce fut une grande découverte pour le club à travers de jolis déplacements, des anecdotes... Mais voilà qu'en fin de saison il nous manquait une victoire pour nous maintenir et en conséquence un retour en pré-nationale qui heureusement





# Le Foyer des jeunes

## Le Foyer n'est plus... Vive le Foyer !

Cette Mayade 2015 marque la mise en place d'une nouvelle organisation. Le Foyer des jeunes sera désormais rattaché au Comité au sein d'une "commission jeunes".

Pour la dernière année de son existence, le Foyer des Jeunes de Sort a organisé la traditionnelle mayade qui s'est déroulée le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015. Les "jeunes" composant le foyer se faisaient de plus en plus rares dans le village depuis quelques années du fait de leur travail ou de leurs études. Dorénavant, le Foyer des Jeunes est rattaché au comité des fêtes au sein de la "commission jeunes". Celle-ci est tou-

jours chargée d'organiser différents événements dans le village. Le traditionnel repas composé de cochon de lait et de haricots a eu lieu le soir : plus de cent participants se sont donnés rendez-vous pour partager un moment de convivialité jusqu'à tard dans la nuit ! Une ambiance festive, un bon repas et une soirée animée à la salle du moulin ont suffi au foyer des jeunes pour terminer sur une bonne note.



n'a pas eu lieu : l'équipe a été repêchée. Et voici le 23 mai 2015, date qui restera à jamais gravée dans la vie du club et dans les cœurs de tous les supporters des quatre villages, Sort/Hinx/Poyartin/Garrey : nos filles sont devenues championnes du monde des Landes en remportant LA fameuse coupe des Landes. Comme on dit toujours : "une finale n'est belle que lorsqu'elle est gagnée". Quand on voit un quart d'arènes de Pomarez aux couleurs de notre club, je peux vous dire qu'on en est fier du club ! Et que dire du retour à Sort où tous les supporters attendaient nos filles pour fêter cette inoubliable victoire toute la nuit. Durant l'été Dame CRICRI (surnom de la coupe) a fait le tour des fêtes de villages.

Voilà, un grand merci à tous nos supporters, joueuses, joueurs, et dirigeants qui portent haut les couleurs de notre club.

Vive L'Élan Chalossais ! Une nouveauté cette année : la création du "Team Grenats" notre club de supporters. Pour tout renseignement, veuillez contacter:

**Nicolas Cimadomo au 07.89.07.45.04**

**Nicolas Dufau au 06.70.08.78.27**



## Pampelune

Quelques changements ont eu lieu le samedi 11 juillet pour la 7<sup>ème</sup> excursion vers Pampelune : le manque de participants (une cinquantaine cette année) a eu pour effet de limiter le nombre de bus et donc l'heure du retour en terre chalossaise. Un seul bus a été mis à disposition des festayres à 9 heures et, afin de satisfaire chacun, l'heure du départ de Pampelune a été fixée à 2 heures.

Malgré le manque de participants, la journée et soirée se sont bien déroulées : les festayres sont rentrés fatigués mais satisfaits !

Le club de futsal Decinqsept se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux en ce début d'année 2016.

Je profite de cette occasion pour vous informer, si vous ne l'étiez pas déjà, que le club s'entraîne dans la salle polyvalente de 19 h 30 à 22 h :

- Le lundi
- Le jeudi une semaine sur deux, en période de compétition

Je tiens également à vous signaler, car bien des personnes me l'ont demandé, que le club Decinqsept est ouvert aux personnes de plus de 17 ans qui désirent découvrir ou pratiquer ce sport.

Le futsal est par excellence le sport roi le plus pratiqué au monde et reste une activité sportive intense, soutenue, nécessitant une bonne condition physique et un entraînement régulier.

Notre entraînement est un subtil mélange de :

- Travail cardio-vasculaire
- Travail musculaire
- Travail technique

Le fait d'adhérer au club, pour maintenir ou retrouver la forme, ne vous oblige aucunement à participer aux compétitions. Ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons et renseignerons si vous en éprouvez le besoin.

Quentin LORREYTE

Président : 06 13 62 87 45



## Détente & remise en forme

24 volontaires (dans chaque groupe) avec beaucoup d'enthousiasme et de pep's dans la salle polyvalente ou la salle du moulin... des animatrices "sympas - dynamiques - impliquées" voilà le décor est planté pour des séances de sophrologie les mardis de 18 h à 20 h et de gymnastique volontaire les mercredis soir de 20 h à 21 h.

Nous remercions Muriel Lasserre pour tous ces bons moments de partage sur des airs entraînants tous les mercredis soir dès 20 h de septembre à fin juin. Une animatrice GV diplômée à l'écoute et attentive au groupe qui anime nos cours avec sérieux et gaieté.

Pour les plus vaillantes, les cours se transforment en marche ou balades à vélo à travers notre village et un peu plus loin... dès juillet jusqu'à la reprise en septembre, ce qui nous permet de proposer une marche bien appréciée pour le samedi matin des fêtes du village !

Nous pouvons aussi profiter tous les mardis soir de relaxation, contrôle de la respiration et libération des tensions par des séances de sophrologie animées par Sybille Tréard.

Cours pour enfants et adultes !

Bien sûr nous ne terminons jamais la saison sans proposer :

**Une sortie à Calicéo** suivie d'un resto au Brasero à Saint Paul lès Dax : la formule "apéro-tapas" suivie "d'une assiette garnie et d'un bon dessert" a bien rassasié les 27 convives présents le 19 juin !

### Deux journées

- "Vélo-pique-nique" sur la vélodysée autour de Seignosse et Soustons le 7 juin : à chacun son vélo à son rythme bien sûr et son panier garni pour conclure ces bons moments !
- Une "marche-rando-pique-nique" sur les sentiers pédestres à Vielle Saint Girons le 14 juin avec une pause-café !

Merci à tous ceux qui nous y retrouvent : que ce soit les licenciées - les conjoints - nos familles ou amis et qui pour certains (ils se reconnaîtront) ont fait de gros efforts à vélo ou à pied ! Et... merci... au soleil... qui fut encore cette année avec nous !

N'hésitez pas à nous contacter... vous êtes les bienvenus tout au long de l'année !

Sortois et Sortoises, pour vous nos meilleurs vœux sportifs.

Le Bureau reste inchangé :

**Présidente** : Jocelyne Larrodé - **Secrétaire** : Nathalie Dupuis - **Trésorière** : Sophie Lurbe



## Ça roule !

Comme chaque année, l'assemblée générale du 25 janvier a permis de se retrouver afin de dresser le bilan de l'année écoulée et de nous projeter sur 2015. 45 licences étaient attribuées ainsi que 12 cartes de membres. Un bilan qui roule !

Pour nous, l'ouverture de la saison était le 22 février, puis s'enchaînaient les sorties dominicales et la participation assidue aux randonnées officielles nombreuses dans les Landes. Représenter notre club lors de ces manifestations nous a permis d'obtenir un classement très honorable au challenge de l'assiduité du comité départemental des Landes (CODEP 40). Effectivement nous chutons d'une place mais terminons quand même sur le podium à la 3<sup>ème</sup> place. Bravo à tous.

Courant mars, afin de nous mettre en jambe, la Ligue aquitaine et le CODEP 40 faisaient à leur tour leur ouverture de saison.

Le mois d'avril débutait par la traditionnelle omelette pascalle et se terminait par notre "journée incontournable" du 26 qui réunissait une vingtaine de licenciés pour effectuer sous une fine pluie une petite randonnée dans la bonne humeur.

Des randonnées plus consistantes ont agrémenté le mois de mai : col du Pourtalet, Saint Pierre d'Irube, la randonnée des cols Basques et pour terminer Poey de Lescar et le col de Marie Blanque en point de mire.

Avec le mois de juin est arrivé le grand projet pour 10 licenciés, la participation à la célèbre "Ardéchoise".

Partis le 18 de Sort, nous avons effectué le lendemain, en guise d'entraînement, une par-

tie du circuit de l'Ardèche Verte (133 km). Parcours pas facile avec beaucoup de vent mais heureusement, pour calmer les misères, des cerises à foison et succulentes.

Le 20, journée officielle de l'Ardéchoise avec 15000 cyclistes au départ : Grandiose !

Notre groupe s'est alors divisé en deux : cinq pour effectuer la Volcanique (176 km) et cinq pour effectuer les Boutières (125 km).

Au départ de Saint Félicien, il a fallu attendre 1 heure avant de franchir la ligne de départ. La montée du premier col (Buisson) était une file de cyclistes ininterrompue sur toute la largeur de la chaussée. Les 8000 bénévoles sur



tout le parcours et la participation active de tous les villages traversés (animations, orchestres, déguisements, ravitaillements...) ont fait de ce moment un réel plaisir malgré la dureté des parcours. Un très grand souvenir ! Sur la lancée, trois courageux (deux Michel et Christophe) ont effectué le tour intérieur des Landes en une seule étape (336 km).

La sortie club du 14 juillet à la base de la Saucille nous a permis de passer une belle journée conviviale.

Le tour du Canton de Montfort du 23 juillet fut un bon cru avec près de 300 participants (même venus de Belgique ce n'est pas une blague !). Un peu de variante sur le circuit en tenant compte du nouveau découpage cantonal.

Durant les fêtes de Sort début août, on notait une participation active des cyclos, tant du côté sportif avec le circuit VTT découverte concocté par nos trois responsables, que du côté culinaire lors des différents rendez-vous : tapas, pique-nique, repas moules-frites.

À partir de septembre, les présents aux sorties étaient moins nombreux et c'est bien dommage car l'arrière-saison était encore favorable à la pratique du vélo.

Le 16 octobre, nous étions quelques-uns à partager en toute convivialité châtaignes et bourret.

Le 15 novembre, le club organisait une sortie à Bordeaux avec la découverte du vélodrome lors des portes ouvertes et une visite guidée de la ville. Le vélodrome extérieurement souffre de la comparaison avec le nouveau stade son voisin mais à l'intérieur on est frappé par son architecture et sa piste aux virages impressionnants. Pris par le temps, certains cyclos qui l'avaient prévu n'ont pu rouler sur la piste : partie remise ! Nous avons profité de l'après-midi ensoleillé pour visiter une partie de Bordeaux : Quinconces, Grand Théâtre, Place de la Bourse, Pey Berland, sous la conduite érudite et très intéressante de Georges Grangé. Un grand merci à lui.

La saison se termine doucement avec les sorties dominicales qui permettent de se maintenir en forme afin que le départ de la nouvelle



La prise du Col du Tourmalet le 14 mai.



année soit moins difficile. Surtout que dans les coulisses du club, la prochaine saison est déjà lancée avec des bruits qui courent sur des projets assez audacieux. Affaires à suivre !

L'assemblée générale du Cyclo Camping Landais est prévue ce 24 janvier.

Continuez de rouler et soyez prudents !



# Les fou'lesSortoises



Les Fou'lesSortoises est une association sportive loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), créée en mars 2015. Elle a pour objet d'encadrer des activités visant à faire débiter ou reprendre la course à pied à des personnes à la recherche de plaisir, de convivialité, de l'émulation d'un groupe et de conseils d'un coach et de faire progresser des coureurs préparant des épreuves hors championnat.

Cette initiative est née d'une rencontre de passionnés de course à pied qui souhaitent partager leurs émotions sportives et leurs expériences de la plus simple des manières, courir pour le plaisir. Nous organisons des groupes suivant le niveau de chacun.

Nous avons comme projet d'organiser un 10 km sur route pour l'ouverture des fêtes de Sort et un trail ou course de nature de 10 et 20 km en décembre 2016 sur Sort aussi.

Mais aussi de créer un team trail pour les préparations aux sorties et courses de montagne. Nous comptons déjà une quarantaine de membres.

Composition du bureau	
Président	Christophe Dupuy
Co-Présidente	Céline Dupouy
Trésorier	Alexandre Lajus
Co-trésorier	Catherine Lagrasse
Secrétaire	David Napias
Co-Secrétaire	Fabienne Vieira
Entraîneurs	Wilfried Desfeux
Membres actifs	Céline Marquet et Valérie Catoire

Contacts :

Christophe Dupuy - 06 07 46 95 21

[christophe.dupuy@iadfrance.fr](mailto:christophe.dupuy@iadfrance.fr)

Céline Dupouy - 06 83 28 45 99

[celine.oxygene@orange.fr](mailto:celine.oxygene@orange.fr)

Les entraînements ont lieu (Groupe selon niveau) :

- Le mercredi à 19 heures sur Dax
- Le dimanche à 9 heures 30 à Sort, départ de la salle polyvalente

Cotisation :

- 25 € pour les adhérents
- 60 € pour l'adhésion et la cotisation à la FFA

Cette année 2015, nous avons fait quelques sorties :

- La Buglosienne
- La Marensinotte nocturne Vielle Saint-Girons
- Sara Korrika montagne
- Euskal trail montagne
- Courses des crêtes Espelette montagne
- 10 km de Saint-Paul-lès-Dax
- Les courses pour les fêtes de Bayonne, Soustons, Dax
- Les foulées roses
- Raid Cathares Carcassonne
- Le trail des mouettes Seignosse
- Le trail d'halloween de Saint-Paul-lès-Dax
- Le trail nocturne de Montfort
- Course du bout de l'an Bayonne



# Le Relais paroissial

## Chronique du Relais paroissial

Chaque fin d'année est l'occasion d'établir le bilan des douze mois écoulés. Le 1<sup>er</sup> janvier suivant vient le temps de prendre de bonnes résolutions. Bien souvent, elles s'envolent dès la première brise venue... 2015 ne nous aura pas épargnés en matière de violences, de guerres, de terrorisme, de catastrophes en tous genres... Les crises sociale, économique, sociétale, environnementale persistent...

Au dessus de ce tohu-bohu collectif ambiant, une voie puissante et déterminée se dégage, celle du Pape François. Avec son encyclique "Laudato si", il réclame entre autre une révolution écologique.

Bien au-delà de ce sujet, voilà un homme qui rassemble croyants et incroyants épris d'amour, de respect, de justice et de paix : des valeurs dont notre monde a tant besoin, simplement des valeurs d'humanité.

Loin de ces considérations globales, pour revenir dans la sérénité de notre petit village chalossais, l'année écoulée a été celle de la restauration de notre église. Après un exercice usuel, durant dix mois, qui a vu passer nombre de paroissiens et autres personnes parfois éloignées de l'Église lors des cérémonies dominicales, de fêtes religieuses ou sacramentales, les portes du bâtiment se sont fermées pour plusieurs semaines. Les offices ont été célébrés dans l'église de Hinx et parfois dans celle de Garrey.



À l'heure où ces lignes sont écrites, les travaux commencent juste, lorsque ce bulletin municipal sera entre vos mains, ils seront probablement achevés depuis quelques jours. Vous pourrez donc venir découvrir le "visage rajeuni" de cet édifice religieux, qui est avant tout un lieu de rassemblement de la communauté villageoise autour d'événements heureux ou douloureux qui touchent ses membres.

À l'occasion de ce chantier de restauration, l'appel au bénévolat pour effectuer certains petits travaux préparatoires, le "débarrassage" et l'évacuation des meubles de l'église est une réussite prometteuse. Un bon nombre de sortoises et de sortois, quelles que soient les convic-



tions de chacun, est venu donner de son temps, de son énergie, dans la joie et la bonne humeur, de façon ponctuelle ou régulière durant ce mois d'octobre 2015. Nous renouvelerons l'appel pour le nettoyage d'après chantier et la réinstallation du mobilier, courant janvier 2016.

En parallèle, certaines personnes, des professionnels ou des amateurs, se sont lancées dans la restauration de différents ornements de l'église. Quel bel élan de solidarité et de dynamisme, de partage de savoir-faire et de volonté commune !

Voici, s'il en faut, la preuve de la capacité d'un village à se mobiliser pour mettre du BEAU et du BON en son sein autour d'un dessein collectif !

Que la municipalité, initiatrice du projet et garante de sa réalisation, ainsi que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont accepté d'apporter leur contribution à cet aménagement trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Les membres du relais souhaitent une année de paix et de fraternité à chacun d'entre vous et à vos familles. Bonne année 2016 !



## Mairie

Téléphone : 05 58 89 51 02  
 Fax : 05 58 89 50 34  
 Courriel : mairie.sortenchalosse@cegetel.net  
 Site internet : www.sort-en-chalosse.fr  
 Heures d'ouverture :  
 Lundi : 9 h - 12 h  
 Mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h  
 Vendredi : 13 h - 17 h  
 Samedi : 9 h - 12 h

## Location salle du Moulin

Tarifs 2016	1/2 Journée	Journée	Week-end
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

## Location salle polyvalente

Tarifs 2016	1/2 Journée	Journée	Week-end
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

## Location tables et chaises

### Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise  
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Tables avec chaises en résine : 1,50 €/table et 0,50 €/chaise  
 Couverts : compris dans la location de la salle

### À domicile

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Couverts : 0,20 €/couvert

## Location gîte communal

Tarifs 2016	1 semaine	Weekend	3 semaines cures	Mois
Haute saison : juillet & août	440		880	
Moyenne saison : juin & septembre	325			
Vacances scolaires (hors saison)	259			
Basse saison	226		660	
Toute période		125		550

Réservation (par courrier ou par téléphone)  
 Réservation Accueil Landes  
 Chambre d'agriculture  
 Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

Téléphone : 05 58 85 44 44  
 Fax : 05 58 85 44 45  
 E-mail : gites-de-France@landes.chambagri.fr  
 Site : www.gites-de-france-landes.com

Caution : 150 € - Taxe de séjour : 0,35 € par nuit et par personne > 13 ans (animaux domestiques admis)

## Écoles

Téléphone :  
 Sort en Chalosse 05 58 89 56 20  
 Garrey 05 58 89 70 01  
 Cantine & garderie 05 58 89 59 48  
 (Signalement des absences)  
**Horaires de l'accueil périscolaire**  
**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
 Le matin 7 h 30 à 8 h 40  
 Le soir 16 h 50 à 19 h 30  
**Mercredi :**  
 Le matin 7 h 30 à 8 h 40  
 Le midi 11 h 50 à 12 h 30  
**Transport scolaire d'école à école**  
**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
 Départ de Sort : 8 h 25  
 Retour à Sort : 16 h 50  
**Mercredi :**  
 Départ de Sort : 8 h 25  
 Retour à Sort : 12 h

## Déchetterie

Située à POYARTIN, sur la route Hinx / Montfort.  
 Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.  
**Ouverture aux jours suivants :**  
**lundi, mercredi, vendredi et samedi**  
 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

## Collecte des déchets

**Ordures ménagères**  
 (Containers publics)  
**Sur tous les axes :** Vendredi